



Nous soutenir

Une fois l'école ouverte, nous serons reconnus d'intérêt général et nous pourrons délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à des réductions d'impôt en France. Les dons qui nous sont fait **avant notre reconnaissance** n'ouvrent donc **pas** droit à réduction d'impôts.

► Par **VIREMENT**

Indiquer le mot « don » dans le motif ou la référence de votre virement.

Voici le RIB de l'Établissement Les Amandiers

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1027 8040 4500 0227 5750 189

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A

► Par **CARTE BANCAIRE**

Rendez-vous sur <https://www.etablissementlesamandiers.fr/don> ou scannez le code ci-contre et suivez les instructions. Vous pourrez réaliser un don ponctuel ou régulier.



► Par **CHEQUE**

Contactez-nous à secretariat@etablissementlesamandiers.fr afin de recevoir l'adresse où envoyer votre chèque.

Contactez-nous à secretariat@etablissementlesamandiers.fr pour nous faire un prêt.

Sauf opposition, nous serons reconnus comme une école trois mois après l'envoi du dossier au Rectorat de l'éducation nationale. Même si nous mettons tout en œuvre pour être reconnus, nous ne pourrons être appelés "école" qu'à l'expiration de ce délai.

VI du 15/11/2025